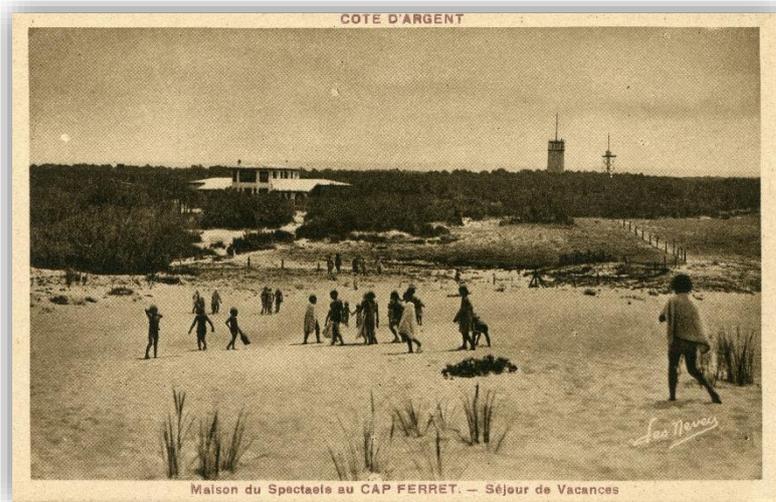


Lumière sur...

Les colonies de vacances au Cap Ferret

Les Archives communales de Lège-Cap Ferret ont pour vocation de conserver les archives publiques, mais aussi des documents privés, uniques et parfois personnels. Tous les mois, découvrez un document inédit sur votre commune ! Par son intérêt historique, son aspect esthétique, ou son originalité, ce document témoigne de la mémoire locale.



Cap Ferret – La Maison du Spectacle vue depuis les dunes
(Fonds François Bisch, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Suite et fin de notre série estivale sur les colonies de vacances. Après Claouey, place au Cap Ferret ! Le dernier village de la Presqu'île, avec ses accès au Bassin et à l'Océan, ses forêts de pins et ses dunes de sable, est largement plébiscité par les institutions pour y implanter leur camp de vacances. La première vague s'installe dans les années 1920-1930, la deuxième plutôt vers la fin des années 1950 et début 1960. Les enfants viennent des quatre coins de la France mais tous avec un seul et unique but : profiter des plaisirs de la mer.

La colonie de Gaillac (vers 1922-1936)

Entre 1922 et 1936, l'Association des Veuves de Gaillac, membre de l'Union Fédérale des Victimes de la Guerre et des Anciens Combattants du Tarn, envoie une quarantaine d'enfants dans leur colonie de vacances du Cap Ferret (deux maisons qu'elle loue et qu'elle finance grâce aux subventions et aux cotisations des adhérents).

Deux convois partent pour le littoral nord-ouest, le premier vers le 1^{er} juillet pour les filles, le second à la mi-août pour les garçons. Les séjours sont destinés aux enfants d'anciens combattants en priorité, mais également à tout autre enfant s'il reste des places disponibles. Les enfants ont entre 6 et 16 ans. Le prix de la journée est fixé à 13 francs, plus les frais de voyage, pour un séjour de 6 semaines environ. La présentation d'un certificat médical est nécessaire avant le départ. Toutes les fonctions de l'association sont uniquement bénévoles et la colonie ne doit pas réaliser de bénéfices, *« sauf les frais exigés pour l'amélioration du matériel, toutes les ressources sont exclusivement et judicieusement utilisées pour le seul entretien des enfants. »*¹

En 1932, le deuxième convoi de la colonie part le 12 août pour le Cap Ferret. Le port du béret basque bleu marine avec l'insigne de l'U.F. est de rigueur. Début septembre, les enfants *« sont tous rentrés en excellente santé, le teint bronzé, la joie dans les yeux »*. Le comité de la colonie remercie particulièrement les familles qui *« par leur large rétribution ont permis à quelques enfants peu fortunés de profiter de tous les avantages »* de la colonie.²

À l'été 1937, la colonie de vacances cesse ses activités au Cap Ferret. Terminé l'océan, place à la montagne ! Elle choisit la station thermale et station de ski du Luchon comme nouveau lieu de séjour estival.

La Maison du Spectacle (1930-?)

En 1928, la Mutuelle du Spectacle de Bordeaux et du Sud-Ouest, présidée par Georges-André Mauret-Lafage, décide de grouper en un même lieu une maison de retraite pour les artistes et employés du théâtre, et une colonie de vacances pour leurs enfants. Le terrain leur est offert par la Compagnie d'entreprises immobilières du Cap Ferret, deux hectares en grande partie boisés et proches du sémaphore. L'environnement bénéficie d'un climat bienfaisant et de l'air salubre de l'océan.³

Le 17 mars 1930, Adrien Marquet, député-maire de Bordeaux et président d'honneur de la Mutuelle du Spectacle, scelle la première pierre de la future maison.⁴ Le bâtiment est édifié en seulement 113 jours ! Les membres de l'association tiennent à ce qu'il puisse accueillir

¹ *Le Mémorial de Gaillac*, 11 mai 1935.

² *Le Mémorial de Gaillac*, 8 septembre 1932.

³ *La Petite Gironde*, 29 juillet 1928.

⁴ *La Petite Gironde*, 19 mars 1930.

ses premiers pensionnaires dès l'été 1930. À l'occasion du XII^{ème} Congrès du Spectacle, la Maison du Spectacle est inaugurée le 11 juillet 1930.⁵

Bâtie dans un style moderne, elle dispose d'un grand pavillon central avec un double dortoir de 50 lits, des réfectoires, des salles d'hydrothérapie, des salles de jeux. L'établissement est dirigé par Jean dit Léonce Jougla (1863-1935), instituteur public pendant 47 ans. En novembre 1931, Ernest Blum et sa femme sont nommés régisseurs.



Cap Ferret – La Maison du Spectacle (Fonds François Bisch, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Les enfants y vivent « *des jours de joie sans mélange, car rien ne leur était imposé, mais suggéré : promenades, bains, construction de cabanes dans le bois, représentations théâtrales se succédaient, sans que la règle fût apparente et sans désordre cependant. Leur liberté quasi-totale était guidée par un personnel qui aimait leurs qualités et aussi leurs défauts.* »⁶

Au retour du premier contingent en août 1930, les enfants reviennent de leur séjour au Cap Ferret « *resplendissants de santé, le teint hâlé par la brise marine, tous ayant puisé dans l'air vivifiant la vigueur nécessaire pour reprendre l'existence laborieuse de l'écolier.* » Ils ont eu l'agréable surprise de rentrer, non pas en bus comme pour le trajet de l'aller, mais en bateau puis en train. C'est ainsi qu'ils ont pu profiter d'une dernière promenade sur l'eau avant de retrouver la ville.⁷

La Maison du Spectacle poursuit ses activités en-dehors de la période estivale du 15 juillet au 15 septembre, réservée à la colonie de vacances. Elle devient alors une auberge de jeunesse. Entre 1934 et 1936, elle figure dans le Tour de France des auberges de jeunesse. Deux

⁵ *La Petite Gironde*, 19 juillet 1930.

⁶ Discours de Georges Mauret-Lafage lors de l'inauguration de la seconde Maison du Spectacle en 1949.

⁷ *La Petite Gironde*, 18 août 1930.

dortoirs sont mis à disposition, soit près de 56 lits, ainsi que deux baignoires. Le prix de l'hébergement varie entre 1,50 franc et 3 francs. Il est même possible d'y faire du camping.⁸



Cap Ferret – Les jeunes filles de la Maison du Spectacle écrivent à leurs parents
(Fonds François Bisch, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Maison du Spectacle est réquisitionnée. A la débâcle des troupes d'Occupation, elle est retrouvée pillée et en partie détruite. Ce serait à la suite des déboisements effectués par les Allemands (pour leurs défenses militaires) que le sable des dunes environnantes a envahi et finalement englouti le bâtiment.

La deuxième Maison du Spectacle, édifiée à l'abri du sable, est inaugurée le samedi 30 juillet 1949. Mme Judet de la Combe en est la directrice, secondée par M. Guy Sabouret, professeur d'éducation physique et leurs collaboratrices.

Cet imposant bâtiment de 72 mètres de façade a été construit en un temps record (deux mois), sur les plans de l'architecte Mothes et grâce à des artisans locaux (Morin pour le terrassement et la maçonnerie, Bedat, contre-maître de la société Carde, pour la charpente, la couverture et la menuiserie, Pel pour l'électricité, Lecardeur pour les peintures et vitreries).

Là encore, la maison offre tout le confort possible de l'époque : une vaste cuisine, un puits foré à neuf mètres de profondeur qui procure de l'eau potable, des appareils de réfrigération, des salles de douches et lavabos, un réfectoire, de grands dortoirs « où chaque enfant aura sa table de nuit », une longue terrasse propice au repos, des pièces aux grandes ouvertures et bien aérées.

Après le traditionnel toast, c'est l'heure du tour du propriétaire. Les enfants, garçons et filles âgés de 6 à 14 ans, sont arrivés la veille. Leur déjeuner, qu'ils « dévorent à belles dents », se

⁸ *L'Eveil des peuples*, 26 août 1934 ; *L'Eveil des peuples*, 19 août 1934.

compose de sardines à l'huile, d'escalopes de veau, de pommes sautées, de salade succulente, de laitage et de fruits, le tout arrosé ... d'un verre de vin rouge (ou d'eau rosée) !

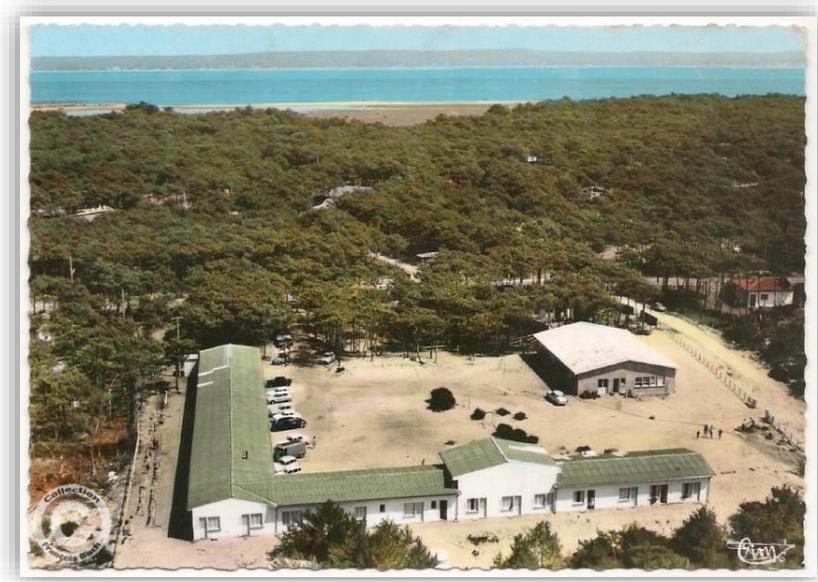
En 2004, le chanteur Pascal Obispo rachète l'ancien centre de vacances pour en faire sa résidence secondaire et son studio d'enregistrement. Il conserve les petits lavabos à hauteur d'enfant et l'écusson en plâtre de la Mutuelle des enfants du spectacle.

La colonie de vacances Berliet (1957-?)

Le 18 novembre 1956, une habitante du quartier de la Palombière proteste auprès du Syndicat d'Initiative du Cap Ferret contre l'établissement d'un camp à proximité de sa maison. Informé, le Préfet assure que les faits ne se reproduiront pas.

Le sujet revient à l'ordre du jour du Syndicat d'initiative du Cap Ferret lors de sa séance du 24 mars 1957. Le terrain de camping situé dans le quartier de la Palombière est appelé « Tourisme et Travail ». Malgré les réclamations des habitants du quartier et l'ordre de la Préfecture de ne pas se réinstaller, le terrain est à nouveau ouvert « *dans les mêmes conditions déplorables* » que l'an passé. Le Syndicat d'Initiative demande à la Préfecture d'intervenir pour « *empêcher par tous les moyens légaux le renouvellement d'un pareil état de choses, préjudiciables à tout le voisinage et aux règles de l'hygiène.* »

Un permis de construire en bonne et due forme est déposé en 1957 au nom de l'association « Tourisme et Travail »⁹ pour édifier le Centre de Vacances Familiales L'Océan, propriété du comité d'entreprise Berliet, une usine de construction automobile à Vénissieux, dans le Rhône. Une extension est également accordée en 1965.



Cap Ferret – Le centre de vacances L'Océan (Collection François Bisch, site Ferret d'avant)

⁹ En décembre 1943, création de l'association « Tourisme et Travail » à Lyon par des militants communistes résistants. Dépôt des statuts en janvier 1944.

Les Grépins, la colonie de vacances du Ministère de la Finance (1964-2021)

Dans le courant de l'année 1963, l'Administration des Douanes abandonne le domaine du Cap Ferret sur lequel est implantée sa caserne. Le terrain, bien situé au centre du Cap Ferret, au sud du Phare et en bordure du Bassin, est une aubaine pour la municipalité de La Teste qui souhaite le transformer en espace vert et y implanter une Maison des Jeunes et de la Culture. Appuyé par le Syndicat d'Initiative, des associations et une pétition de la population, le Conseil Municipal testerin émet le vœu que le domaine devienne propriété communale.¹⁰

Début 1964, le domaine est mis à la disposition des services sociaux du Ministère des Finances pour y aménager un camp de vacances. Les instances ferretcapiennes protestent vivement contre cette décision.¹¹ Sous couvert du Préfet de la Gironde, la municipalité demande au Ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing, de renoncer à son projet de camp de toiles. Elle en appelle également à M. Cazenave, député de la Gironde, pour appuyer leurs revendications.¹² En juillet 1965, la réponse du ministre est formelle. Il rejette la demande de la commune, les services de l'Etat ayant entériné l'aménagement de ce camp de vacances pour adolescents (accord du service de la Jeunesse et des Sports, avis favorable de la commission centrale du contrôle des opérations immobilières).¹³

Loin de s'avouer vaincu, le Conseil Municipal de La Teste espère faire comprendre au Ministre l'importance de leur projet. Quitte, en cas de refus définitif, à mettre tout en œuvre pour s'opposer à la création de la colonie « *qui serait le témoignage du mépris dans lequel on tient les vœux des habitants, ces habitants, qui, vivant neuf mois dans l'année dans un isolement presque total, comprendraient difficilement d'être privés d'une réalisation nécessaire à leur vie sociale et collective, au profit d'un petit nombre de vacanciers.* »¹⁴

En avril 1966, M. Elorz, adjoint du Cap Ferret, propose un échange de terrains : le domaine de la Douane contre des parcelles dans le quartier Forêt du Sémaphore (proches des dunes océanes). Le quartier en question accueille déjà trois colonies de vacances : Berliet, la Maison du Spectacle, UFOVAL Ardennes. Il estime que le lieu proposé serait plus adéquat, contrairement au terrain situé en plein centre de l'agglomération.¹⁵

En 1967 est déposé le dossier de permis de construire pour la colonie de vacances du Ministère des Finances. S'ensuit de nouvelles salves de protestations. Le Syndicat d'Initiative du Cap Ferret réitère son opposition au projet du Ministère. L'article 9 du cahier des charges du lotissement stipule d'ailleurs l'interdiction de camps de vacances sur la côte atlantique.¹⁶

¹⁰ Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 06 juillet 1963.

¹¹ Syndicat d'Initiative du Cap Ferret, séance du 30 mai 1964 ; délibération du Conseil Municipal de La Teste du 28 novembre 1964.

¹² Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 15 juin 1965.

¹³ Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 26 juillet 1965

¹⁴ Idem.

¹⁵ Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 02 avril 1966.

¹⁶ Syndicat d'Initiative du Cap Ferret, séance du 29 avril 1967.

La Commission des Sites tente de faire classer le domaine de la Douane.¹⁷ Plusieurs pétitions des habitants (en 1967, 1971 et 1974) pointent les différentes sources de conflits causées par le camp en place :¹⁸

- Des nuisances sonores jusqu'à une heure avancée dans la soirée (chants, cris, langage grossier, etc) dans un secteur résidentiel à forte densité d'occupation
- Une allure de « *bidonville* » (intimité des campeurs à la vue des passants)
- Le droit au repos pour « *une population laborieuse* » aux « *horaires irréguliers de son travail subordonnée aux marées* »

En 1970, le Conseil Municipal présente une nouvelle fois son offre d'échange de terrains.¹⁹ Mais cette proposition est rejetée, le terrain proposé par la municipalité en échange ne satisfait pas les exigences qui s'imposent pour l'établissement d'un centre de vacances.²⁰ De ce fait, le Préfet demande au maire de La Teste en juin 1973 de reprendre l'instruction du dossier de permis de construire, faute d'avoir trouvé une autre solution. Le camp sous toiles continue de fonctionner pour les mois de juillet et août.²¹

En 1975, le groupe d'architecture OPUS de Bordeaux est chargé de la réalisation des bâtiments de la colonie de vacances : quatre bâtiments résidentiels pour 33 chambres, un bâtiment pour le personnel. En juillet 1978, « Les Grépins » sont inaugurés. Les bâtiments détonnent avec leur style futuriste.²² Jusqu'à l'été 2021, des familles d'employés du Ministère de l'Économie et des Finances ont profité de ce village de vacances.



Cap Ferret – Les personnalités accueillies lors de l'inauguration de la colonie de vacances « Les Grépins » (photo Peyras, fonds presse, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

¹⁷ Lettre de M. de Gracia, maire d'Arcachon, du 09 juin 1967.

¹⁸ Pétition des habitants du Cap Ferret du 30 juillet 1967, du 25 juillet 1971 et d'avril 1974.

¹⁹ Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 13 août 1970.

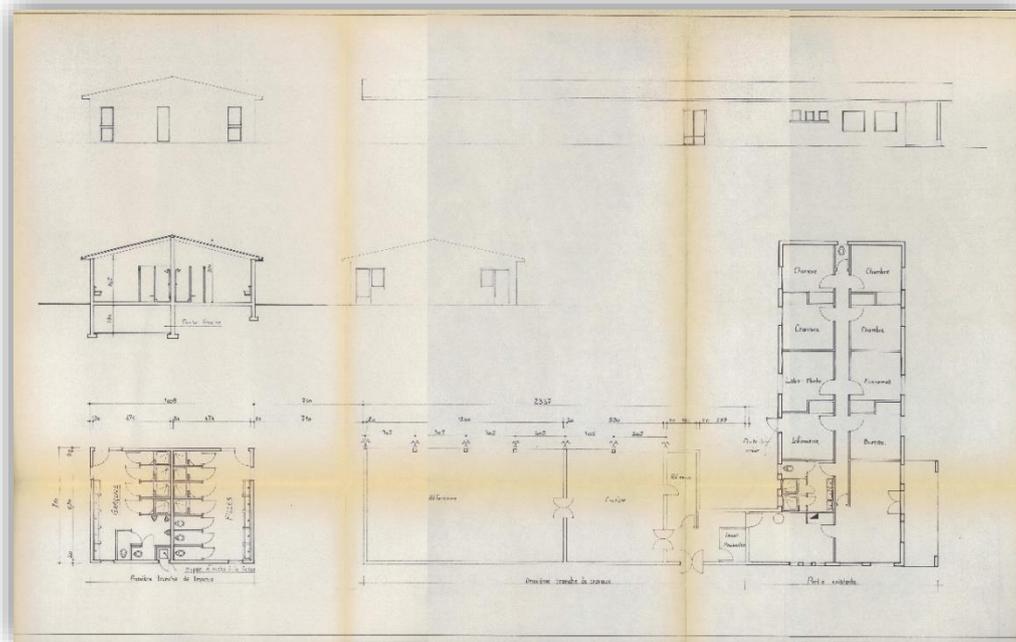
²⁰ Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 16 novembre 1970

²¹ Lettre du Préfet au maire de La Teste du 25 juin 1973.

²² *Sud-Ouest*, 12 juillet 1978.

Les Fédérations des Œuvres Laïques (années 1960-?)

La Fédération des œuvres laïques des Ardennes, créé en 1961, s'installe à la Villa La Ruche, au 205 avenue de Bordeaux, Cap Ferret. Un permis de construire en 1980 est accordé pour une extension du bâtiment existant afin d'y créer un bloc sanitaire, un réfectoire pour 66 couverts, une cuisine et une réserve.



Villa La Ruche - Projet d'extension, 1980 (Fonds urbanisme, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

En 1961, c'est la Fédération des œuvres laïques du Puy de Dôme qui s'intéresse de près au Cap Ferret. Elle contacte M. Elorz, directeur de l'école du Cap Ferret pour utiliser l'école en colonie de vacances.²³ Un échange est même proposé : les enfants de La Teste viendraient eux aussi en colonie de vacances à la montagne, « *une heureuse pratique ayant, sur leur santé et leur résistance, des effets les plus bénéfiques* ». Les édiles testerins prennent alors conscience de « *la monnaie d'échange de premier ordre avec des villes de montagne* » que représentent l'importance de leurs locaux scolaires, leurs annexes bien aménagés (cuisines et réfectoires en particulier) et de leurs implantations.²⁴

A partir des vacances d'été 1962, l'école du Cap Ferret est mis à la disposition de l'Union française des œuvres de vacances laïques. Celle-ci prend à sa charge les travaux et les aménagements rendus nécessaires par la nouvelle destination des locaux (construction de douches et de lavabos, par exemple). Ces nouveaux équipements demeureront propriété communale et utilisables en période scolaire, ainsi que l'équipement général (litterie par exemple).

²³ Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 09 décembre 1961.

²⁴ Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 27 janvier 1962.

Votre histoire, notre mémoire

“Les souvenirs d’un homme constituent sa propre bibliothèque.”

Aldous Huxley, écrivain anglais (1894-1963)

Contribuez à enrichir cet article ! Si vous avez des photographies ou des documents sur les colonies de vacances du Cap Ferret, n’hésitez pas à nous rendre visite ou à nous contacter ! Vos souvenirs nous permettront de mieux faire connaître l’histoire de notre commune.

Service des archives

79 avenue de la Mairie, Lège bourg

archives.ad@legecapferret.fr

05.57.17.07.80

Sources et références

- Les Archives municipales de Lège-Cap Ferret :
 - Registre du Syndicat d’Initiative du Cap Ferret
 - Fonds François Bisch : cartes postales et plaquette-souvenir de la Mutuelle du Spectacle de Bordeaux et du Sud-Ouest
 - Fonds presse : journal *Sud-Ouest*
 - Fonds urbanisme

Retrouvez toute la collection de cartes postales de François Bisch sur son site :

www.ferretdavant.com

- Les Archives municipales de La Teste-de-Buch :
 - Délibérations du Conseil Municipal de La Teste-de-Buch
- RetroNews, le site de presse ancienne de la BnF :
 - *La Petite Gironde*, 29 juillet 1928
 - *La Petite Gironde*, 19 mars 1930
 - *La Petite Gironde*, 19 juillet 1930
 - *La Petite Gironde*, 18 août 1930
 - *Le Mémorial de Gaillac*, 8 septembre 1932
 - *Le Mémorial de Gaillac*, 11 mai 1935
 - *L’Eveil des peuples*, 19 août 1934
 - *L’Eveil des peuples*, 26 août 1934